

**DISPOSITIF REGIONAL AIDE AU DEPART EN VACANCES JEUNES 2013
HIVER 2013
CONDITION D'ELIGIBILITE**

Public et éligibilité

Jeune rhônalpin de 18 à 25 ans en situation de précarité économique, avec potentiellement une culture vacances mais qui a besoin d'un encouragement au départ et d'un soutien financier. Il est autonome dans la construction de projet vacances même s'il peut avoir besoin d'un certain accompagnement. Pas d'accompagnement social pendant le séjour.

Publics prioritaires :

- Jeunes de 18 à 25 ans étudiants, lycéens, apprentis, en contrat professionnel
- Jeunes de 18 à 25 ans en emploi d'avenir
- Jeunes de 18 à 25 ans en service civique
- Jeune travailleur en précarité économique

Critères d'éligibilités : jeune en situation de précarité économique, justifiant :

- Soit de l'attestation du versement d'une **bourse**
- Soit d'un **quotient familial CAF inférieur ou égal à 810**
- soit d'un **RFR famille (revenu fiscal de référence) répondant au plafond suivant** selon le nombre de parts fiscales :

Nb parts fiscales	Plafond RFR
1 PF	17 280
1,5 PF	21 600
2 PF	25 920
2,5 PF	30 240
3 PF	34 560
3,5 PF	38 880
4 PF	43 200
4,5 PF	47 520
5 PF	51 840
1/2 part sup	4 320

Montant de l'aide financière

Le coût total du séjour s'élève à 350€ maximum, pension complète et activités comprises, hors coût de transport
Le dispositif prend en charge 300€ (150€ par la Région Rhône-Alpes, 150€ par l'ANCV)

Coût du séjour pour le bénéficiaire : 50€

Le transport est à la charge du bénéficiaire.

Si vous n'êtes pas éligible à l'aide financière :

Certains hébergements ouvrent leur offre tarifaire préférentielle (maximum 350€) à l'ensemble des jeunes rhônalpins de 18 à 25 ans : cette information est donnée dans la fiche catalogue de chaque séjour (rubrique « offre dispositif »).

Si vous souhaitez vous inscrire sur l'un de ces séjours, vous devrez suivre la même procédure (remplir un dossier d'inscription et l'envoyer à l'UNAT Rhône-Alpes) et **envoyer la totalité du règlement du séjour (soit environ 350€)** à l'UNAT Rhône-Alpes, après validation du dossier.